



Terres fortes de Garonne

BELLEGARDE-SAINTE-MARIE • BELLESSERTRE • BRETIX • BRIGNEMONT • CABANAC-SEGUENVILLE • CADOURS •
CAUBIAC • COX • DAUX • DRUDAS • GARAC • GRENADE-SUR-GARONNE • LAGRAULET-SAINT-NICOLAS • LAREOLE •
LARRA • LAUNAC • LE BURGAUD • LE CASTÉRA • LE GRES • MENVILLE • MERVILLE • MONTAIGUT-SUR-SAVE • ONDES •
PELLEPORT • PUYSSÉGUR • SAINT-CEZERT • SAINT-PAUL-SUR-SAVE • THIL • VIGNAUX

ASSOCIATIONS DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026 – PROJETS CULTURELS

Objectifs :

- Donner la priorité aux enfants et aux jeunes
- Encourager une manifestation plus inclusive (personnes en situation de handicap ou personnes âgées)
- Encourager la gratuité de l'évènement ou une participation symbolique
- Laisser aux Maires le lien de proximité
- Contribuer au rayonnement, à l'image du territoire
- Rechercher l'itinérance sur le territoire
- Solliciter le co-financement (Région, CD, Europe, Mairies)
- Intégrer un partenariat réel avec plusieurs associations
- Privilégier le côté novateur
- Eviter que l'association reverse à une autre association in fine
- Encourager des manifestations axées sur le développement durable
- Privilégier un évènement sur plusieurs journées

Règlement d'attribution :



Le dossier de demande de subvention devra être complété **sous ce format** et retourné accompagné du programme de l'évènement et du **RIB**, à la :

Communauté de communes des Hauts Tolosans

1237 rue des Pyrénées -CS70024

31330 GRENADE

Ou par mail à : contact@hautstolosans.fr

IMPERATIVEMENT AVANT LE 31 JUILLET 2026
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA CONSIDERE COMME IRRECEVABLE

.....

.....

.....

- Coordonnées du Siège de l'Association :**

- ## MANIFESTATION 2026

.....

.....

[illegible]

Objectifs du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Associations partenaires du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Description détaillée du partenariat prévu entre les associations concernées :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom des communes où se déroulera l'évènement :

.....

.....

.....

Actions mises en œuvre en matière de développement durable (tri des déchets, mise en place d'un suivi quantitatif et qualitatif, ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Evènement gratuit : ☐ OUI ☐ NON

Public(s) visé(s) :

.....

.....

.....

.....

Fréquentation attendue :

.....

.....

.....

.....

Moyens de communication envisagés pour cette manifestation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous sollicité d'autres financements ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION*Le total des charges doit être égal au total des produits***Année ou exercice 2026**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achat - Achats de marchandises - Fournitures administratives Autres charges - Loyer des locaux - Loyer du matériel - Assurances - Entretien et réparation - Documentation - Frais postaux Impôts et taxes - Impôts locaux Charges de personnel - Rémunérations - Charges sociales - Frais de déplacement		Produits d'exploitation - Ventes de marchandises - Prestations de services - Autres activités Subventions d'exploitation - Etat - Région - Département - Commune - Organismes sociaux - Fonds européen - CNASEA - Autres organismes Autres produits - Cotisations Produits financiers	
Total des charges prévisionnelles		Total des produits prévisionnels	

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée**. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom).....
représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de :€
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association (**fournir un RIB**).

Nous vous rappelons que, dans le cas d'une réponse positive :

- Une convention sera passée entre la Communauté de communes et l'association.
- La subvention ne sera versée qu'à réception du bilan financier de la manifestation et sur présentation d'un RIB.
- L'association s'engage à faire apparaître la Communauté de communes, en tant que partenaire sur tous les supports de communication diffusés pour promouvoir la manifestation (affiches, flyers, programmes, Facebook, Intramuros, site internet, presse, discours ...).
- L'association veillera également à mettre en place de façon visible, l'oriflamme prêtée par la Communauté de communes. Cette dernière devra être récupérée au siège de la Communauté de communes à Grenade en prenant rendez-vous au 05 61 82 85 55, puis rapportée au même endroit après la manifestation.
- Le rappel de la nécessité de respecter l'environnement.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION, NE RIEN INSCRIRE

- ☐ PROJET CULTUREL
- ☐ CORRESPOND AUX CRITERES D'ELIGIBILITE
- ☐ DOSSIER DEPOSE DANS LES DELAIS
- ☐ DOSSIER COMPLET
- ☐ A DEJA ETE SUBVENTIONNEE LES ANNEES PRECEDENTES

AVIS DE LA COMMISSION :

- ☐ FAVORABLE
- ☐ DEFAVORABLE